

## 7. DÉPENSES DE SANTÉ ET FINANCEMENT

### 7.7. Commerce international des services de santé (tourisme médical)

Le commerce international des services de santé et l'une de ses principales composantes, le tourisme médical, attirent de plus en plus l'attention des professions médicales, des responsables de la politique de santé publique, et des organismes de promotion du tourisme. Des débats sur les possibilités qu'ouvre ce commerce et sur ses dangers ont été conduits avec relativement peu de données pour les éclairer.

La seule mesure largement disponible et raisonnablement comparable au sujet du commerce international des services de santé est la rubrique de la balance des paiements intitulée « Voyages à titre personnel, Dépenses liées à la santé ». Celle-ci concerne « les voyageurs qui se rendent à l'étranger pour recevoir des soins médicaux ». Cette définition correspond assez bien à la notion de tourisme médical. Elle a toutefois des limites dans la mesure où elle n'inclut pas les dépenses médicales à l'étranger des personnes qui voyagent pour d'autres raisons et qui se trouvent alors avoir besoin de soins médicaux. Elle n'inclut pas non plus les services de santé fournis par delà les frontières comme les services des laboratoires médicaux ou la télémédecine, ni les services de santé fournis par le personnel médical qui va temporairement à l'étranger. Dans le langage des échanges, les exportations de voyages liés à la santé ont lieu quand les fournisseurs de services de santé de ce pays fournissent des services médicaux aux visiteurs étrangers non résidents qui voyagent pour des raisons médicales. De même, il y a importation quand les résidents de l'économie acquièrent à l'étranger des services médicaux de fournisseurs non résidents.

D'après les données disponibles pour un peu plus de la moitié des pays de l'OCDE, le total des exportations déclarées de voyages liés à la santé et celui des importations se sont chacun élevés à environ 5 milliards USD en 2007. En raison des problèmes de définition et de mesure, ce chiffre est largement sous-estimé. Néanmoins, il est clair qu'en comparaison de la taille du secteur de la santé dans son ensemble, le tourisme médical est marginal pour la plupart des pays, mais il est en augmentation. Dans le cas de l'Allemagne, les importations déclarées de voyages liés à la santé représentent 0,5 % de ses dépenses courantes de santé. Toutefois, entre 2004 et 2007, elles ont augmenté en moyenne de 13 % par an.

Les États-Unis sont de loin le plus grand exportateur avec un montant déclaré d'environ 2,3 milliards USD d'exportations en 2007 (graphique 7.7.1), suivis par la République tchèque, la Turquie, la Belgique et le Mexique, chacun avec des exportations supérieures à 300 millions USD. Vingt-et-un pays de l'OCDE déclarent un total de 4,6 milliards USD d'importations de services de santé, la plupart en « Voyages à titre personnel, Dépenses liées à la santé » conformément aux sources de la balance des

paiements et quelques-uns sous le concept plus large des importations de soins de santé telles qu'elles sont déclarées dans les données du *Système de comptes de la santé* (graphique 7.7.2). Parmi ces pays, l'Allemagne est de loin le plus grand importateur avec un montant déclaré d'environ 1,5 milliard USD d'importations en 2007. Les États-Unis et les Pays-Bas déclarent des importations supérieures à 600 millions USD, et le Canada et la Belgique des importations supérieures à 300 millions USD. Le taux de croissance des importations de voyages liés à la santé par les pays de l'OCDE a été nettement plus élevé que celui des exportations, ce qui indique l'importance croissante des services de santé exportés de pays hors OCDE (graphiques 7.7.3 et 7.7.4).

En dépit du fait qu'un nombre croissant d'Américains cherchent à obtenir des traitements à l'étranger, les États-Unis demeurent un exportateur net de services médicaux, avec un surplus de 1,7 milliard USD en 2007. Ces exportations comprennent les visiteurs qui ont des problèmes de santé inattendus alors qu'ils voyagent aux États-Unis pour une raison ou une autre (une définition plus large que celle utilisée pour les autres pays), ainsi que des visiteurs principalement du Moyen-Orient, de l'Amérique du Sud et du Canada qui viennent expressément aux États-Unis pour obtenir des soins. Certains touristes médicaux peuvent vouloir éviter des temps d'attente élevés dans leur pays. D'autres peuvent combiner un voyage d'affaires ou de loisir avec une demande de soins spécialisés (USITC, 2009).

#### Définition et écarts

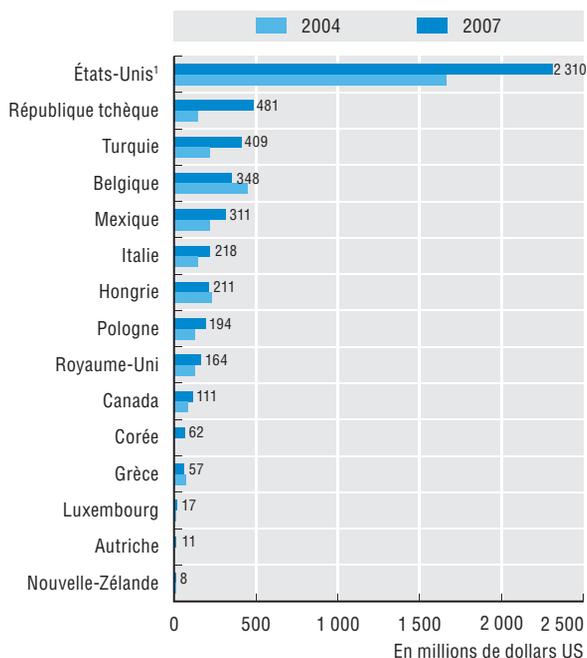
D'après le Manuel des statistiques du commerce international des services, les « Voyages à titre personnel, Dépenses liées à la santé » concernent « les voyageurs qui se rendent à l'étranger pour recevoir des soins médicaux ». Dans la balance des paiements, le commerce international fait référence aux transactions de biens et services entre résidents et non-résidents d'une économie.

Le *Système de comptes de la santé* inclut aussi les importations dans les dépenses courantes de santé, définies comme les importations des biens et services médicaux destinés à la consommation finale. Parmi celles-ci, les achats de biens et services médicaux par des patients résidents voyageant à l'étranger constituent actuellement l'élément le plus important en valeur. Ces échanges ne sont pas très bien déclarés par beaucoup de pays.

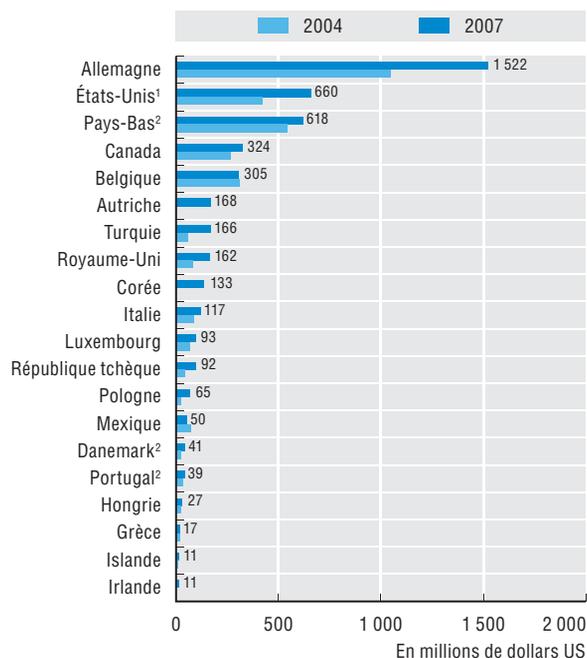
## 7. DÉPENSES DE SANTÉ ET FINANCEMENT

### 7.7. Commerce international des services de santé (tourisme médical)

7.7.1 Exportations de voyages liés à des soins de santé, 2004 et 2007 (ou année la plus proche)

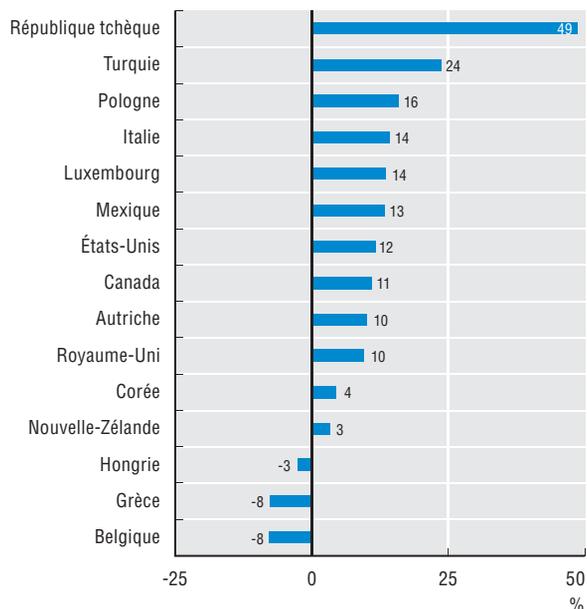


7.7.2 Importations de voyages liés à des soins de santé, 2004 et 2007 (ou année la plus proche)

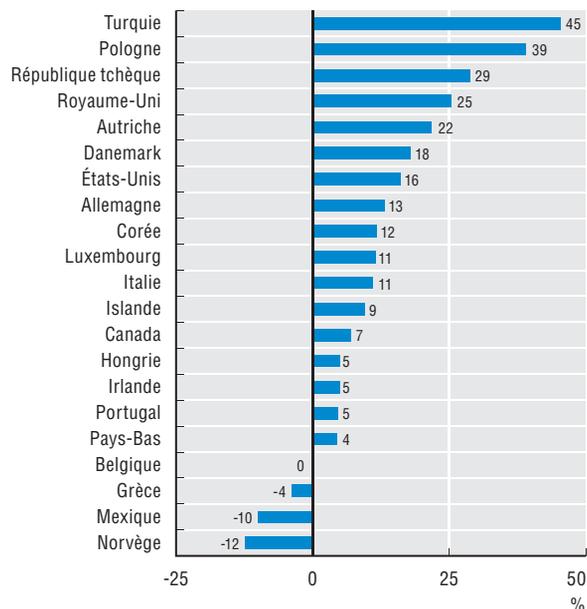


- Dépenses des patients pour des traitements en pays étranger (US Bureau of Economic Analysis).
- Basé sur le Système de comptes de la santé pour les importations.

7.7.3 Variation des exportations de voyages liés à des soins de santé, 2004-07 (ou année la plus proche)



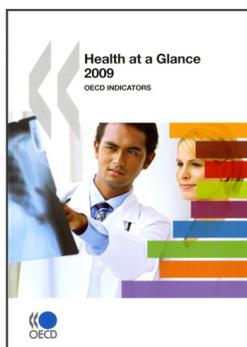
7.7.4 Variation des importations de voyages liés à des soins de santé, 2004-07 (ou année la plus proche)



Note : On parle d'exportations de voyages liés à des soins de santé pour un pays donné lorsque des prestataires de ce pays fournissent des services médicaux à des personnes non résidentes voyageant pour des raisons médicales.

Source : Statistiques de l'OCDE sur les échanges internationaux de services, Statistiques de la balance des paiements (FMI), Système de comptes de la santé (OCDE).





Extrait de :  
**Health at a Glance 2009**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2009-en](https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2009), « Commerce international des services de santé (tourisme médical) », dans *Health at a Glance 2009 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2009-74-fr](https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-74-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).